

LA LANGUE ORIGINELLE DU NOUVEAU TESTAMENT  
ET LA TRADITION APOSTOLIQUE :

J.-B. Gaultier et les jésuites J. Hardouin et I.-J. Berruyer.

Un écho chez Claude Tresmontant ?

par Bernard CHÉDOZEAU

*Introduction*

Jean-Baptiste Gaultier (ou Gauthier) fut le théologien-conseiller de deux évêques appelants, Pierre de Langle évêque de Boulogne, puis, de 1724 à 1738, Colbert de Croissy ici même à Montpellier<sup>1</sup>. Je vous propose de revenir aujourd'hui sur un point que j'ai déjà abordé dans un article de la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* consacré au P. Jean Hardouin<sup>2</sup> ; il s'agit des difficultés qui naissent des hypothèses relatives à la langue originelle du

1. Jean-Baptiste Gaultier ou Gauthier, Louviers 1685-Gaillon 30 octobre 1755 (*Lettres théologiques*, III, 367). De 1724 à 1738 environ, il vécut à Montpellier dans un strict *incognito*. Retiré à Paris, il meurt à Gaillon où il est enterré dans le chœur de l'église (« Abrégé de la vie de l'auteur » en tête des *Lettres théologiques*, t. I). Voir (avec circonspection) l'article hostile que lui consacre en 1914 R. Mangenot dans le *Dict. de Théol. cath.*, VI, col. 1167-68. J.-B. Gaultier ne doit pas être confondu avec François-Louis Gaultier ou Gautier, prêtre janséniste, voir *Dict. de spir.*, t. VI, col. 143-144.

A Montpellier, J.-B. Gaultier a succédé à un autre prêtre janséniste, François-Aimé Pouget, prêtre de l'Oratoire, abbé de Chambon (Montpellier 1666-Paris 1723), qui fut un temps directeur du séminaire de Montpellier et qui est l'auteur du célèbre *Catéchisme de Montpellier (Instructions en forme de catéchisme...*, 1702, in-4°) ; le *Catéchisme* a été condamné en 1721, mais dans le *DTC* Molien juge favorablement l'ouvrage. Voir la préface historique en tête des *Œuvres* de Colbert de Croissy, 3 vol. in-4°, 1740.

2. B. Chédozeau, « Le P. Hardouin et le refus du rationalisme en religion. Une reconstruction ultramontaine de l'histoire ? », dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, t. 79, avril 1995, p. 249-281.

Nouveau Testament, et accessoirement de l'Ancien, et qui par conséquent concernent *la première tradition apostolique*. Sur le sujet de cette langue des évangiles, les jésuites Jean Hardouin et Isaac-Joseph Berruyer ont avancé des hypothèses hardies que le théologien janséniste et gallican J.-B. Gaultier a dénoncées avec force. Mais je dirai ensuite un mot du philosophe Claude Tresmontant, dont les analyses, elles aussi hardies, se sont exposées, de la part du P. Grelot, à des critiques tout aussi fortes. On verra à cette occasion d'une part comment un janséniste pur et dur et très anti-romain, comme J.-B. Gaultier, sait défendre des positions parfaitement catholiques ; et quels dangers la tentation fondamentaliste recèle aux yeux des catholiques.

### ***Rappel historique***

Pour comprendre le conflit que je vais rapporter, il faut savoir que le concile de Trente a déclaré *authenticum* le seul texte de la Vulgate, mais sans préciser le sens du terme. Des auteurs comme les port-royalistes, puis les jansénistes, l'ont entendu en un sens large de *référence privilégiée mais non exclusive*, et dans les années 1660-1670 ils ont cru pouvoir donner des *Psaumes* une traduction selon l'hébreu et selon la Vulgate, et du *Nouveau Testament* une traduction selon la Vulgate « avec les différences du grec » (c'est le *Nouveau Testament* dit « de Mons »). Mais ces positions sont uniques dans l'ensemble de l'Eglise catholique. Dans tous les autres pays, ce n'est pas seulement la traduction selon le grec et l'hébreu mais le principe même de la traduction qui est en cause, et les traductions port-royalistes sont tenues en suspicion. Une évolution profonde se produit pourtant dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. On constate d'abord que, dans sa traduction de la Bible, Sacy ne se soucie généralement pas du recours aux langues originelles ; et d'autre part toutes les nouvelles traductions du Nouveau Testament qui sont données à cette époque ne connaissent, et de façon expresse, que le texte latin de la Vulgate. La traduction de R. Simon elle-même est sur ce point plus discrète qu'on n'aurait pu s'y attendre. Bref, après le recours à l'hébreu et au grec du milieu du siècle, on constate un retour quasi exclusif à la Vulgate.

C'est dans ces conditions que le jésuite Jean Hardouin, qui est par ailleurs un savant numismate, avance sur le Nouveau Testament les deux hypothèses célèbres selon lesquelles tous les écrits des Pères

ont été écrits au XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'abbaye de Corbie, par des faussaires<sup>3</sup> ; et, point qui nous occupera aujourd'hui, que la Vulgate latine tire sa légitimité unique et mérite le qualificatif d'*authentica* de ce qu'elle a été rédigée en latin par les apôtres mêmes et peut-être été dictée par Jésus-Christ lui-même.

### *Le P. Hardouin et l'apostolicité de la Vulgate latine*

C'est tout un groupe jésuite (non négligeable, puisqu'il s'agit de Pères de la maison professe) qui nie toute valeur des textes hébreu et grec du Nouveau Testament (et même de l'Ancien), et qui affirme la valeur de la seule Vulgate latine ; il s'agit pour eux de donner un plein sens à l'adjectif *authentica* par lequel le concile de Trente qualifie la Vulgate. Le P. Hardouin écrit que

les saints Livres du Nouveau Testament sont saints [...] parce qu'ils ont été écrits par les apôtres, que le Christ Seigneur lui-même a voulu qui soient les maîtres du monde, ou, par autorité apostolique, les rédacteurs des actions qu'il a accomplies<sup>4</sup>,

et l'Écriture est divine « dans la seule édition latine ». Le P. Hardouin détaille cette hypothèse en expliquant le difficile terme *authenticum*. Parmi les livres bibliques, il distingue ce qui est « *authenticum primæ classis* » et « *authenticum secundæ classis* », authentique de la première ou de la seconde classe. Ce qui est *authenticum primæ classis* est le Nouveau Testament parce qu'il a été écrit en latin dès le début, dicté par Jésus-Christ lui-même à ses apôtres, et *authenticum secundæ classis* l'Ancien Testament, parce qu'il a été écrit en hébreu puis traduit en latin.

Nous pensons en effet que les apôtres ont écrit en latin tout ce qu'ils ont écrit ; quelques pièces peut-être ont été écrites en grec ; quant à l'*Apocalypse*, elle a été écrite non seulement en latin mais

3. « Feu M. de Caylus évêque d'Auxerre a souvent raconté que, lorsqu'il était pensionnaire au collège de Clermont, le P. Hardouin auquel il se confessait lui avait dit plusieurs fois que tous les anciens auteurs étaient supposés à l'exception de trois, savoir Pline, Hérodote, et un troisième qu'il nomma [*sic*] », voir J.-B Gaultier, *Lettres théologiques*, t. III, p. 420. La notice que P. Bernard a consacrée au P. Hardouin dans le *DTC* est sur ce point un chef-d'œuvre de désinformation.

4. *Prolegomena*, rédigés vers 1710, publiés à Londres en 1766, p. 73.

aussi en hébreu [...] ; à partir du latin ont été ensuite rédigés par de simples particuliers [*homines privati*, c'est-à-dire *des hommes dépourvus d'autorité*] les textes grecs que nous lisons<sup>5</sup>.

Et encore :

Nous pensons ainsi que s'il a pu y avoir des livres du Nouveau Testament écrits d'abord en hébreu ou en grec, ils ont été immédiatement traduits en latin, les auteurs des livres révisant eux-mêmes [*recognoscentibus*] la version latine et la reconnaissant pour leur propre enfant.

A l'appui de ses dires, le P. Hardouin écrit une dissertation pour prouver « que la langue latine au temps du Christ Seigneur était familière aux juifs mêmes de Jérusalem, outre l'hébreu ».

Dès lors le terme *authentica* au sens d'« original même » s'applique parfaitement à la Vulgate. Puisqu'elle remonte à Jésus-Christ lui-même, les protestants ne peuvent plus accuser la Vulgate d'être « *totam ad pontificia dogmata transformata* », tout entière transformée selon les dogmes de la papauté ; leur prétention de revenir aux textes originaux est pulvérisée. Quant aux Messieurs de Port-Royal, s'ils ont eu recours aux originaux ce n'a été que pour éluder le poids de la Vulgate. Telle est l'hypothèse hardouiniste de l'apostolicité de la Vulgate latine.

### ***L'affirmation de l'inutilité de toute Tradition écrite chez J. Hardouin et ses épigones***

Mais le P. Hardouin ne parvient pas à préserver la cohérence de ses hypothèses. Alors que d'un côté il s'efforce de retrouver dans la Vulgate « authentique » tout le poids de la Parole du Christ, de l'autre il n'hésite pas à nier la valeur de la Tradition écrite dans son principe même. Certes cet aspect sera plus net chez ses amis et disciples, les P.P. Germon et Berruyer ; mais c'est chez lui qu'on trouve les prémisses de cette analyse.

5. *Commentarius in Novum Testamentum*, préface. Publié en 1741, le *Commentarius* a certainement été écrit à l'époque où les P.P. Bouhours, Le Tellier et Besnier préparent leur édition du *Nouveau Testament* paru en 1697 et 1703, et dont la préface semble contenir des échos extrêmement discrets de cette hypothèse. On peut lire plus de détails sur tout cela dans mon article de la *R.S.P.T.* cité plus haut.

En effet, le jésuite entend défendre une certaine spiritualité que, selon lui, le recours trop systématique à la lecture de l'imprimé ne peut qu'altérer par excès d'intellectualisme et par désir de comprendre (« Plutôt périr que de vouloir de l'intelligence ! »). Il écrit dans les *Prolegomena* :

Quand même il n'y aurait pas de Tradition écrite, la vraie foi n'en serait pas moins telle que les trois cent dix huit Pères nicéens ont cru qu'elle l'a été sur l'*homoousios*<sup>6</sup>.

« Quand même il n'y aurait pas de Tradition écrite... » : le jésuite et ses amis en viennent à rompre l'équilibre que les pères tridentins avaient maintenu entre tradition écrite et tradition orale pour ne plus reconnaître que les valeurs orales. Le disciple et ami du P. Hardouin, le P. Barthélemy Germon, reprend cette analyse. Défendant le P. Hardouin contre ses détracteurs, le P. Germon affirme d'abord que les hypothèses de la supposition des Pères et de l'apostolicité de la Vulgate latine ne ruinent pas la Tradition. Mais il ajoute très vite cet argument qui limite singulièrement la portée de son propos : de toute façon, l'Eglise au fond n'a pas besoin de la tradition écrite :

Il doit être évident pour les catholiques que l'Eglise aurait pu, si Dieu l'avait voulu, être entièrement privée du soutien des saintes Lettres [...]. La sainte doctrine que nous avons reçue par la Révélation aurait pu, si Dieu tout-puissant l'avait voulu, se conserver sans Lettres<sup>7</sup>.

Le jésuite reprend la preuve chronologique que les auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles apportent à l'appui du primat de la tradition orale : de la Création jusqu'à Moïse, il n'y a pas eu de texte écrit, et la révélation s'est préservée grâce à la transmission orale que se faisaient les Patriarches au fil de leur longue vie<sup>8</sup>. En contradiction expresse avec le concile de Trente qui met les deux traditions sur le même plan, le P. Germon peut alors conclure que « la meilleure tradition est la tradition non écrite » :

6. *Prolegomena*, p. 103.

7. B. Germon (1663-1718), SJ, *De veteribus hæreticis ecclesiasticorum codicum corruptoribus*, 1713, p. 183-184.

8. Dans l'importante *Chronologia sacra* de la *Biblia sacra* qu'il donne en 1662, le port-royaliste Claude Lancelot consacre tout un chapitre aux vies des Patriarches pour montrer comment leur suite et leur enchaînement permettent d'affirmer la continuité de la transmission exclusivement orale de la révélation primitive.

Ce n'est point par écrit que l'Eglise a reçu sa foi, ce n'est donc point par écrit qu'elle est obligée de la transmettre<sup>9</sup>.

C'est enfin chez le jésuite I.-J. Berruyer que le janséniste J.-B. Gaultier retrouve les mêmes affirmations<sup>10</sup>. Traduisant le latin de son adversaire<sup>11</sup>, Gaultier rapporte ces affirmations :

L'envie démesurée de trouver toujours et sans aucun voile tous les dogmes de foi dans l'Ecriture sainte nous empêche de la bien entendre, [et] si l'on nous oppose le silence des Ecritures sur certains points [...], c'en est assez pour nous faire hésiter, et quelquefois pour nous renverser.

Le jésuite développe une doctrine traditionnelle dans l'Eglise catholique mais que depuis plus de cent ans la publication des traductions imprimées de l'Ecriture rend plus difficile à admettre, et qui la fait taxer, surtout dans une France gallicane, d'ultramontanisme militant :

Il faut commencer par croire en vertu de l'autorité de l'Eglise...

point des plus traditionnels, mais Berruyer ajoute non sans quelque imprudence, car il semble faire de tout lecteur comme un définiteur de la foi :

...avant que de juger par la lecture des Livres saints quelles sont les choses que nous devons croire.

Et pour être tout à fait clair le jésuite conclut par ces termes des plus maladroits, dont le janséniste et gallican Gaultier n'aura pas de peine à souligner le tour ultramontain :

Quel est donc l'objet de l'Ecriture sainte ? C'est d'amener par degrés l'infidèle à connaître l'Eglise et ses prérogatives. Mais dès qu'il a connu l'Eglise, qu'il écoute ce qu'elle lui dira : qu'il embrasse les dogmes que le pape et les évêques unis à leur suprême Pasteur lui prescriront. Voilà la règle [...]. Il faut, pour parvenir à l'intelligence de l'Ecriture, commencer par croire ce que l'Eglise croit ; et non pas commencer par lire l'Ecriture sainte pour embrasser ensuite les dogmes qu'elle contient<sup>12</sup>.

9. *De veteribus hæreticis...*, p. 110-111.

10. *Lettres théologiques*, t. I, lettre 7, p. 314-347.

11. Dissertations du livre 8 de *l'Histoire du peuple de Dieu*, 2<sup>e</sup> partie.

12. *Lettres théologiques*, t. I, p. 314, 315, 316, 317.

Cette attitude ambiguë à l'égard des saintes Lettres est courante à l'époque

## *La dénonciation polémique des jésuites par le janséniste J.-B. Gaultier*

C'est l'ensemble de cette entreprise des jésuites qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle Jean-Baptiste Gaultier, le théologien janséniste de l'évêque appelant Colbert de Croissy, dénonce dans des *Lettres théologiques*, publiées posthumes en 1756<sup>13</sup>. Qu'il s'agisse de la supposition des Pères ou de l'apostolicité de la Vulgate latine, chacune des hypothèses aberrantes du P. Hardouin ruine la Tradition, comme le P. Richard Simon ne manque pas de le rappeler à propos de la Vulgate. Je ne m'attarderai pas sur ces aspects.

Mais l'originalité de J.-B. Gaultier est d'affirmer qu'en ruinant la Tradition écrite les jésuites veulent essentiellement asseoir la puissance du Saint-Siège, et le terme de *Tradition* est alors chargé d'un nouveau sens. La Société de Jésus « voudrait abolir l'Écriture et la

(voir mon article de la *R.S.P.T.*, p. 270). Chez des auteurs comme Rancé ou Fénelon elle s'explique par leur spiritualité, mais on la rencontre chez D. Ceillier. J. B. Gaultier lui-même écrit que cet argument est fondé pour les époques « où les hommes ont vécu huit et neuf cents ans » (*Lettres théologiques*, t. III, p. 162), mais il eût fallu par la suite un miracle pour que les hommes n'oublient pas ce que seuls les témoignages écrits leur ont conservé. C'est là une différence profonde entre jésuites et jansénistes : pour les premiers, la foi ne pouvait s'éteindre ; pour les seconds, la dégradation qu'apporte la durée dans le temps aurait pu amener l'extinction d'une foi qui aurait pu ne plus vivre dans les cœurs. Ces lignées se retrouvent très fortes au XIX<sup>e</sup> siècle (ainsi dans les milieux dont D. Guéranger est un bon témoin), et à notre époque encore.

13. *Lettres théologiques, dans lesquelles l'Écriture sainte, la Tradition et la Foi de l'Église sur les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Prédestination et de la Grâce sont vengées et défendues contre le système impie et socinien des P.P. Berruyer et Hardouin Jésuites. Ouvrage posthume de M. l'abbé Gaultier, vicaire général et Théologien de M. de Langle, évêque de Boulogne, et ensuite bibliothécaire et Théologien de M. Colbert, évêque de Montpellier, 1756, 3 vol. in-8°.* Les éditeurs jansénistes peuvent ne pas donner du *Monseigneur* aux évêques. En tête du premier volume, un « Abrégé de la vie de l'auteur ». L'ouvrage ne compte que dix-sept lettres, et l'auteur est mort avant de l'avoir terminé. J.-B. Gaultier a, lui aussi, rêvé de faire ses dix-huit lettres à la manière des *Provinciales*...

Dans les *Lettres théologiques*, J.-B. Gaultier dénonce les tendances arianistes, sociniennes et nestorianistes du P. I.-J. Berruyer dans son *Histoire du Peuple de Dieu*, dont la deuxième partie donne une lecture commentée des évangiles à partir, précisément, du *Commentarius in Novum Testamentum* du P. Hardouin (paru en 1741). La deuxième partie de l'*Histoire du peuple de Dieu* paraît en 1753 (le t. 8 contient les dissertations latines incriminées par Gaultier). Déjà J.-B. Gaultier avait, pour Colbert, rédigé contre la première partie de l'*Histoire*... une *Ordonnance et instruction pastorale*... (1<sup>er</sup> mars 1731). Le conflit est donc ancien.

Tradition pour ne nous présenter que ce qu'elle appelle l'enseignement de l'Eglise présente »<sup>14</sup> :

Sans Ecriture sainte, sans conciles, sans Pères de l'Eglise, on est assuré de conserver la vraie foi<sup>15</sup>.

Tout recours objectif à la Tradition et à l'Ecriture est ainsi rendu impossible. Que reste-t-il donc ? Il ne reste que « la Tradition orale venant des Apôtres instruits en secret, *in schola privata* comme le dit si souvent le P. Berruyer ; ou plutôt à ce qu'il plaira aux Jésuites de dire ou de faire dire au pape vivant ». Pour le janséniste et gallican Gaultier, le P. Berruyer agit selon le principe « qu'il faut n'écouter que l'Eglise présente, laquelle en dernière analyse est renfermée dans le pape conseillé par les jésuites »<sup>16</sup>. C'est ainsi que les jésuites satisfont aux volontés de leur fondateur en proposant « une nouvelle théologie plus accommodée au temps »<sup>17</sup>. Abandonner la tradition écrite et ne s'appuyer que sur la tradition orale revêt alors un sens politique ultramontain.

Que devient la Tradition ? C'est à l'époque une vraie question qui se pose sur le sujet, lorsque d'un côté l'école critique de R. Simon et de Jean de Launoy mine l'autorité de S. Augustin en voulant ne voir en lui que le novateur qui a introduit la grâce efficace « inconnue des anciens Pères », et que, d'un autre côté fort inattendu, c'est l'ensemble de la Tradition écrite qui est mise en doute par les jésuites.

J'ai insisté ailleurs sur la profondeur du débat qui s'agite là. Je rappellerai seulement que les maladroits et inactuels jésuites défendent une spiritualité orale, vivante, ecclésiale, face à ce qu'ils considèrent comme une évolution désastreuse vers une religion trop intellectuelle, peu mystérielle, très individualiste et finalement humaniste. A leur façon, les jésuites luttent contre *la déroute des mystiques*. Ils ne méritent pas le décri dont ils sont entourés.

14. *Lettres théologiques*, t. I, p. 326. J.-B. Gaultier dénonce là « une conspiration contre l'Ecriture et contre les Pères », et il ne manque pas de relever que si Port-Royal a traduit toute la Bible, « les jésuites n'ont traduit que le Nouveau Testament, et encore malgré eux, pour l'opposer au *Nouveau Testament* de Mons ». Il rappelle aussi que « les jésuites ne font point lire l'Ecriture sainte à leurs élèves, encore moins les Pères de l'Eglise. Ils en usent de même dans les séminaires qui leur sont confiés » (t. III, p. 173 et 174).

15. *Lettres théologiques*, t. III, p. 157.

16. *Lettres théologiques*, t. I, p. 326 et 343, et t. II, p. 155.

17. *Lettres théologiques*, t. III, p. 420 et 422.

Ces heurts qui peuvent apparaître bien éloignés des préoccupations actuelles sont pourtant bien vivants, comme on l'a vu lors du conflit qui, il y a quelques années, a opposé Claude Tresmontant et Pierre Grelot<sup>18</sup>.

Claude Tresmontant veut que les évangiles aient été écrits directement par les apôtres eux-mêmes sur le moment même, mais qu'ils l'aient été *en hébreu* (alors que pour J. Hardouin ils l'ont été *en latin*), et qu'ils aient été traduits immédiatement en grec, de la façon la plus littérale, à destination de l'univers hellénisant. Ainsi s'explique « le grec de synagogue » dont parlait Richard Simon à propos de la langue du Nouveau Testament, ainsi est profondément modifiée la relation initiale entre judaïsme et christianisme<sup>19</sup>.

Même si elles sont moins aventurées que celles du jésuite, comment ne pas rapprocher les hypothèses de Cl. Tresmontant de celles du P. Hardouin ? Le philosophe a subi des critiques virulentes de la part du P. Grelot, et je n'en retiendrai qu'une, déjà adressée au P. Hardouin, qui concerne le rôle de la Tradition et qui est de première importance<sup>20</sup>. Déjà, contre J. Hardouin le janséniste J.-B. Gaultier rappelait que le Nouveau Testament ne peut se lire que dans la Tradition séculaire, ce qui n'est que la position catholique :

La Tradition ne consiste pas uniquement dans le témoignage actuel des Eglises unies de communion avec celle de Rome. Elle consiste également dans le témoignage rendu de siècle en siècle par toutes les Eglises<sup>21</sup>.

Le P. Grelot reprend en la précisant cette définition du rôle de la Tradition : lorsqu'il prétend que les évangiles ont été rédigés en

18. A propos de *Le Christ hébreu* (O.E.I.L., 1983, puis Albin Michel, 1992), dont les thèses sont mises en application dans les traductions et notes de chaque évangile, de l'*Apocalypse*, des épîtres de S. Paul.

19. Le renversement est ironique par rapport à J. Hardouin, qui veut que les évangiles aient été dictés en latin et qui, comme le rappelle J.-B. Gaultier, « nie que S. Matthieu ait écrit son évangile en hébreu, quoique beaucoup d'anciens l'aient assuré » (t. III, p. 199).

20. P. Grelot, *Evangiles et Tradition apostolique*, Cerf, 1984, p. 142, 146-147. Voir aussi (contre Jean Carmignac) *L'Origine des évangiles*, Cerf, 1986 (avec l'important chapitre 6 « Les Evangiles et la Tradition vivante », p. 115-136, tradition primitive et initiale qui est plutôt orale et qui fonde l'interprétation en Eglise).

21. *Lettres théologiques*, t. III, p. 172.

hébreu et immédiatement traduits en grec, dans les jours qui ont suivi les événements et au sein de groupes juifs définis, Cl. Tresmontant ruine « la Tradition apostolique, *développée en Eglise grâce à l'exercice des ministères dûment mandatés pour y pourvoir* » ; le philosophe fait ainsi « *une impasse totale sur l'élément essentiel qui fonde notre foi* »<sup>22</sup>. P. Grelot explique fort clairement son analyse. Lorsque l'on reconnaît que les évangiles ont été écrits quelques décennies après les événements rapportés, on reconnaît par là même qu'ils supposent « *une élucidation rétrospective* qui, à la lumière de sa résurrection et sous la conduite de son Esprit [*de Jésus-Christ*], a permis d'énoncer à partir des Ecritures ce sens enfin découvert [...]. Cela ne s'est fait que *dans le cadre d'une expérience d'Eglise* »<sup>23</sup>. Cette *élucidation rétrospective* menée en Eglise est à la source même de la formation du Nouveau Testament<sup>24</sup> ; il faut voir en elle un « développement » qui constitue la Tradition apostolique elle-même, un développement qu'il ne faudrait évidemment pas confondre avec l'« évolution » scientifique affirmée par le protestantisme libéral et les modernistes. On retrouve ainsi un des grands *topoi* de la crise moderniste, que pour ma part je crois née et parfaitement développée dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, avant d'être étouffée après les années 1680.

P. Grelot va loin dans sa critique, et on a alors la surprise de voir reparaitre à cette occasion le terme tridentin d'*authentique* appliqué à la Vulgate latine, et si souvent controversé :

Ruiner leur action [*aux pasteurs des premières communautés*], c'est refuser, en fait, la médiation ecclésiale qui transmet cette Tradition sous une forme « authentique » (au sens juridique du terme),

et finalement cette exégèse « ultra-rétro » [*sic*] revient à « nier le rôle de l'Eglise »<sup>25</sup>. Dans les deux cas, et qu'il s'agisse des hypothèses de J. Hardouin ou de Cl. Tresmontant, elles s'exposent au reproche d'impliquer un fondamentalisme anti-ecclésial.

Faut-il en conclure avec le P. Grelot que le livre de Cl. Tresmontant *Le Christ hébreu* est « nul » ? Il ne m'appartient pas d'en

22. *Evangiles et Tradition apostolique*, p. 85, souligné dans le texte.

23. *Evangiles et Tradition apostolique*, p. 141.

24. *Evangiles et Tradition apostolique*, p. 128 et 131.

25. *Evangiles et Tradition apostolique*, p. 142 et 147.

décider. Mais on voit quel sens ecclésiologique peuvent revêtir, dans l'Eglise catholique, les hypothèses fondamentalistes qui recherchent une trop forte historicisation du texte évangélique. Le catholique pour qui la foi repose sur la Tradition, une tradition vivante et orale en Eglise, voit cette Tradition naître au sein même du groupe des apôtres, et pour le catholique cette tradition apostolique est créatrice en Eglise de l'interprétation des évangiles.

### *Conclusion*

Une volonté fondamentaliste s'est exprimée pour retrouver le kérygme initial dans sa pureté originelle tant chez les jésuites Hardouin et Berruyer que, peut-être, chez Claude Tresmontant. Mais à chaque fois ces tentatives ont, pour des raisons diverses, été récusées par des théologiens catholiques qui y ont vu ou bien, comme J.-B. Gaultier, un acte politique et ultramontain de la Compagnie de Jésus, ou bien, comme chez le même Gaultier et plus récemment chez le P. Grelot, une mise en cause de la Tradition des Apôtres que l'Eglise catholique tient pour constitutive de sa foi. Dans ces conditions, les années entre la mort du Christ et la rédaction du Nouveau Testament sont comme indispensables pour la réception du message de la Révélation.

Plus généralement est posée la question des rôles respectifs des traditions orale et écrite, qui semble exprimer aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (au moins dans l'Eglise catholique) l'opposition entre une religion plutôt affective et ecclésiale, théocentrique, une religion qu'on est tenté d'appeler *baroque*, et une dévotion plus intellectuelle et humaniste, plus *classique*. A côté de la *Sola Scriptura* des protestants et à côté des positions tridentines intermédiaires s'affirme ainsi un recours à la seule Tradition orale, conformément à un héritage antique réaffirmé dans la trilogie *prédication, confession, direction spirituelle*, et dans une religion du sentiment, du « nuage d'inconnaissance » qui explique l'expression maladroite du P. Hardouin « La Tradition se possède dans l'ignorance », et qui en tout cas s'oppose à la transmission écrite bien représentée par *l'analyse morale* individuelle et humaniste des jansénistes<sup>26</sup>.

26. Voir B. Chédozeau, « Méthodes d'oraison et prose imprimée », dans *La Vie spirituelle*, mars-avril 1990, n° 689, p. 201-212. On touche là au cœur du catholicisme (voir aussi, à la même époque, l'œuvre de Pierre Poiret magistralement étudiée par M<sup>me</sup> Marjolaine Chevallier).

Pour finir sur une note souriante mais qui soulignera la gravité de ces débats, je reviendrai brièvement sur J.-B. Gaultier dont on a pu au passage noter le strict catholicisme. L'auteur de l'article du *Dictionnaire de Théologie catholique*, qui lui est évidemment peu favorable, et son ami Colbert de Croissy, l'évêque appelant, ont porté sur lui deux appréciations parallèles mais pleines de sens. Le premier, ulcéré par les attaques de J.-B. Gaultier contre l'épiscopat et contre les jésuites<sup>27</sup>, termine son article par ces termes décisifs : « C'était un homme plein de fiel ». Mais on écouterait aussi l'appréciation de Colbert de Croissy, pour qui J.-B. Gaultier « est une noix dont l'écorce est un peu dure : mais il n'y a qu'à percer, le dedans en est huileux et plein de douceur ».

27. Outre les dénonciations des jésuites hardouinistes (et des pratiques des jésuites en Chine et aux Indes), J.-B. Gaultier a rédigé une *Lettre à un duc et pair...*, sl, 26 octobre 1553 (*sic*, BNF L4d 2545(A)), qui contient une violente attaque contre le corps épiscopal ; la *Lettre* a été condamnée au feu en 1754 par le Parlement de Rouen.